



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 25-juil.-2018

Date de révision 26-juil.-2018

Numéro de révision 1

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit A10 Paint Marker – A20 Paint Marker with Reversible Tip – A30 Broad Tip Paint Marker – Silver and Gold

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit A10 #10110 Silver, #10114 Gold A20 #10710 Silver, #10714 Gold A30 #10310 Silver

No. ONU UN1210

Synonymes aucune

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Marqueur à base de solvant

Utilisations déconseillées Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser sur la peau.

Renseignements sur le distributeur

Adresse Fournisseur

U-Mark, Inc
102 Iowa Ave.
Belleville, IL 62220
TEL: 618-235-7500

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Téléphone d'urgence 24 heures : Infotrac 1 800 535-5053 (États-Unis et Canada),
1 352 323-3500 (International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est un article tel que défini par la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses 2012 d'OSHA (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT - Canada 2015, lequel comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), ainsi que la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique. Aucune exposition à des produits chimiques dangereux ne devrait se produire lors de l'utilisation prévue du produit. Une mauvaise utilisation du produit peut se traduire par une exposition à des produits chimiques dangereux.

Éléments pour les étiquettes

Mot indicateur
aucune

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs

Sans objet.

Conseils de prudence

Prévention

- aucune

Conseils généraux

- Aucun

Entreposage

- aucune

Élimination

- aucune

Autres informations

Pas d'information disponible

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Acétate de n-butyle	123-86-4	40-50	-	-
Acétate d'éthyle	141-78-6	35-45	-	-
Acétate d'éther monométhyle de propylène glycol	108-65-6	0-5	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures requises pour les premiers secours

Conseils généraux

Aucun premier soin requis dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

Inhalation

En cas de symptômes de problèmes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants

Aucun à notre connaissance

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés aucune

Dangers spécifiques du produit L'encre contenue dans ce produit est inflammable, mais ne s'enflamme pas facilement.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Enlever toute source d'inflammation.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Éviter le rejet dans l'environnement. Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Aucun nécessaire.

Méthodes de nettoyage Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manutention Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Les limites d'exposition suivantes sont offertes à titre indicatif seulement; on ne s'attend pas à une exposition dans des conditions normales d'utilisation ou d'entreposage.

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Acétate de n-butyle 123-86-4	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ (vacated) TWA: 150 ppm (vacated) TWA: 710 mg/m ³ (vacated) STEL: 200 ppm (vacated) STEL: 950 mg/m ³	IDLH: 1700 ppm TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³
Acétate d'éthyle	TWA: 400 ppm	TWA: 400 ppm	IDLH: 2000 ppm

dangereuses

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Renseignements sur le produit Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies

Inhalation Aucun dans des conditions d'utilisation normales
Contact avec les yeux Aucun dans des conditions normales
Contact avec la peau Aucun dans des conditions normales.
Ingestion Aucun dans des conditions normales.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH : Sans objet

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 Voie orale	DL50 Par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétate de n-butyle	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg (Rabbit)	= 390 ppm (Rat) 4 h
Acétate d'éthyle	= 5620 mg/kg (Rat)	> 20 mL/kg (Rabbit) > 18000 mg/kg (Rabbit)	= 4000 ppm (Rat) 4 h
Acétate d'éther monométhylrique de propylèneglycol	= 8532 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes aucun en utilisation appropriée

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'information disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales Pas d'information disponible
Cancérogénicité Ne contient pas de composé classé cancérigène.

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible
STOT - exposition unique Pas d'information disponible
STOT - exposition répétée Pas d'information disponible
Risque d'aspiration Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Sans objet

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Acétate de n-butyle	EC50 72 h: = 674.7 mg/L	LC50 96 h: 17 - 19 mg/L	EC50 = 70.0 mg/L 5 min	EC50 24 h: = 72.8 mg/L

123-86-4	(Desmodesmus subspicatus)	flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 100 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 62 mg/L static (Leuciscus idus)	EC50 = 82.2 mg/L 15 min EC50 = 959 mg/L 18 h EC50 = 98.9 mg/L 30 min	(Daphnia magna)
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50 48 h: = 3300 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 220 - 250 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: 352 - 500 mg/L semi-static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 484 mg/L flow-through (Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50 48 h: = 560 mg/L Static (Daphnia magna)
Acétate d'éther monométhyle de propylèneglycol 108-65-6		LC50 96 h: = 161 mg/L static (Pimephales promelas)		EC50 48 h: > 500 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité Pas d'information disponible

Bioaccumulation Pas d'information disponible

Nom Chimique	Log Poctanol/eau
Acétate de n-butyle	1.81
Acétate d'éthyle	0.6
Acétate d'éther monométhyle de propylèneglycol	0.43

Mobilité Pas d'information disponible

Autres effets nocifs Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Sans objet

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

No. ONU UN1210
Nom officiel d'expédition Printing ink
Classement des dangers 3
Groupe d'emballage III
Description UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity
Numéro du guide des interventions d'urgence 129

TMD

No. ONU UN1210
Nom officiel d'expédition Printing ink
Classement des dangers 3
Groupe d'emballage III
Description UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

MEX

No. ONU UN1210
Nom officiel d'expédition Printing ink
Classement des dangers 3
Groupe d'emballage III
Description UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

IATA

No. ONU	UN1210
Nom officiel d'expédition	Printing ink
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	III
Code ERG	3L
Description	UN1210, Printing ink, 3, III, Limited Quantity

IMDG/IMO

No. ONU	UN1210
Nom d'expédition	Printing ink
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	III
EmS N°	F-E, S-D
Description	UN1210, Printing ink, 3, III, (23°C c.c.), Limited Quantity

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone	Sans objet
Polluants organiques persistants	Sans objet
Déchet dangereux	Sans objet

Nom Chimique	Convention de Bâle (déchets dangereux)
Acétate d'éthyle	Y42

La Convention de Rotterdam (consentement éclairé préalable)	Sans objet
Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL)	Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Acétate de n-butyle	5000 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Quantité de substances dangereuses à déclarer	Quantité de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ

